

UN CHEF DE CHŒUR PASSIONNÉ

Christophe DUHAMEL



Chef de chœur possédant une formation musicale complète acquise au Conservatoire National de Région de LILLE dans les années 80. Il a participé aux Master Class de direction chorale de LUXEMBOURG dans les années 90. Depuis 2002, en plus d'animer de nombreux stages de semaines ou de week-ends chantants, il forme également des chefs de chœurs.

Il a, à son actif, l'enregistrement de plusieurs disques avec des chœurs et un orchestre. Il a été invité, en France ou dans les pays francophones, pour présider des jurys de concours chorals ou pour participer à des créations musicales. Il est aussi à l'aise dans le répertoire moderne (qu'il harmonise pour chœurs depuis 35 ans) que dans celui de la musique sacrée.

Spécialiste du chant choral 'A Capella', Christophe vous fera découvrir les pages musicales programmées et vous donnera des conseils de technique vocale avec l'humour et l'exigence artistique qui le caractérisent.

ASSURANCE-ANNULATION

En souscrivant l'assurance annulation (3,5% de la formule d'inscription choisie) avant la date limite d'inscription du 30 avril 2023, vous bénéficierez, en cas de désistement jusqu'au 24 septembre 2023, du remboursement intégral de votre inscription, ou du remboursement au prorata de votre séjour en cas d'interruption de celui-ci.

CALENDRIER

Jusqu'au 30/04/2023	<i>Demande d'inscription</i>
Début juillet 2023	<i>Envoi du matériel de préparation du stage (partitions, CD de travail).</i>

FRAIS D'INSCRIPTION

<u>Formule</u>	<u>Tarif</u>
<u>A-</u> Stage musical avec les repas de midi du lundi 25 au vendredi 29 septembre 2023.	380 € T.T.C.
<u>B-</u> Stage musical en pension complète du dimanche 24 septembre après-midi au samedi 30 septembre 2023 après le petit-déjeuner. <u>Chambre double.</u>	690 € T.T.C.
<u>C-</u> Stage musical en pension complète du dimanche 24 septembre après-midi au samedi 30 septembre 2023 après le petit-déjeuner. <u>Chambre individuelle.</u> <i>10 places disponibles.</i>	790 € T.T.C.

RÈGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Un chèque de 150 € d'acompte accompagnera le formulaire de demande d'inscription. Ce chèque sera encaissé à réception (Chœur & Création s'engageant financièrement pour chacun).

En mai 2023, les inscrits recevront un courrier indiquant les différents versements à effectuer (3 règlements complémentaires : juin, août et septembre 2023).

Le nombre d'inscrits par pupitre étant limité, les demandes d'inscription seront traitées par ordre d'arrivée. Dans le cas du dépassement de l'effectif, les choristes qui ne pourraient être inscrits se verront retourner leur chèque d'acompte.

En cas de désistement (quel qu'en soit le motif) sans avoir souscrit l'assurance annulation : après le 30 avril 2023, l'acompte de 150 € ne pourra plus être remboursé (frais engagés dans l'achat du matériel et à l'égard de la structure d'accueil), après le 15 juillet 2023, 50% des frais d'inscription seront retenus, et à partir du 15 septembre 2023, plus aucun remboursement ne sera possible.

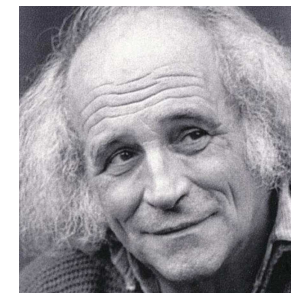
Vous pouvez télécharger la plaquette de présentation de la session chorale sur notre site :

www.choeur-et-creation.fr

CHŒUR & CREATION

présente

SEMAINE CHANTANTE
« Léo FERRÉ et sa poésie
mise en musique »



Dans le cadre du
30^{ème} anniversaire de sa disparition

à SAINT-JORIOZ (74)
sur les rives du Lac d'Annecy
du 24 au 30 septembre 2023

Au programme :

Des versions chorales de chansons des différentes époques de la carrière de l'artiste monégasque

Ouverture de la semaine chantante :

Dimanche 24 septembre 2023 à 16h

Clôture de la semaine chantante :

Samedi 30 septembre 2023 à 9h

Restitution musicale du stage :

Vendredi 29 septembre 2023 à 21h

Direction artistique :
Christophe DUHAMEL

UNE PRÉPARATION INDIVIDUELLE AU STAGE

Selon une méthode éprouvée, tous les inscrits recevront, 2 mois avant la semaine chantante, les partitions au programme et un C.D. de travail de leur pupitre*. Ceci permettra à chacun (connaissant ou non la musique) d'effectuer l'indispensable premier travail d'écoute des œuvres, et évitera, lors du stage, les affres d'un déchiffrement fastidieux. De plus, ce système permet une production finale de meilleure qualité, lors de la restitution musicale de fin de stage.

**possibilité d'obtenir des fichiers MP3 par mail à la place du CD de travail (voir fiche d'inscription).*

UNE AMBIANCE UNIQUE

Même si vous n'avez jamais chanté en chorale, vous pouvez participer à la Semaine Chantante « Léo FERRÉ ». C'est peut-être l'occasion de découvrir un nouveau loisir, dans une ambiance musicale chaleureuse, telle que notre chef de chœur sait la créer.

Choeur & Création accepte les Chèques Vacances (ANCV) pour le paiement des inscriptions à ses stages.

Pour tout renseignement :

CHŒUR & CRÉATION

18 avenue de la Mairie

43000 ESPALY-SAINT-MARCEL

Tél : 04.71.00.68.26.

choeur.creation@laposte.net

Selon la « Loi Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, et dans le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), toute personne figurant dans nos fichiers dispose d'un droit d'accès et de rectification aux renseignements qui la concernent en écrivant à :

CHŒUR & CRÉATION

18 avenue de la Mairie F – 43000 ESPALY-SAINT-MARCEL

Tél. : 04.71.00.68.26. - choeur.creation@laposte.net

N° déclarant CNIL : 1697616

SIRET : 44002451100048 - APE : 5920Z - TVA : FR60440024511

DÉROULEMENT DU STAGE

Le stage se déroulera au Village Vacances Ternélia de St-Jorioz, sur les rives du Lac d'Annecy. Pour l'hébergement : WC et salle de douche dans toutes les chambres, linge de lit et linge de toilette fournis. Restauration variée sous forme de buffets, vin et café inclus.

Horaires de la semaine chantante :

9h – 12h : Echauffements et répétition

16h – 19h : Répétition

Restitution musicale de clôture : 29 septembre à 21h



Le Village Vacances Ternélia de St Jorioz

LE RÉPERTOIRE

Durant cette semaine chantante en hommage à Léo FERRÉ, Christophe vous proposera un voyage dans les plus belles pages du poète et compositeur monégasque, à travers des titres connus, et d'autres beaucoup moins. Ce sera l'occasion de (re)découvrir l'œuvre de cet artiste, dans les différentes époques de sa carrière. 12 à 15 partitions chorales de chansons de Léo FERRÉ seront programmées.

NOTES IMPORTANTES

- Le nombre de participants à la semaine chantante « Léo FERRÉ » est limité à 80 sur la base de pupitres équilibrés.

- Les choristes de moins de 18 ans, doivent être impérativement accompagnés d'un adulte responsable, également inscrit au stage.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

30 avril 2023

SEMAINE CHANTANTE

« Léo FERRÉ »

24 – 30 septembre 2023

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

TÉLÉPHONE : / / / /

E-MAIL :

OUI, je souhaite m'inscrire à la Semaine Chantante « Léo FERRÉ » organisée par CHŒUR & CRÉATION, à St-Jorioz (74) du 24 au 30 septembre 2023, et je choisis :

Formule A – 380 €

(Voir le détail des formules proposées dans

Formule B – 690 €

le tableau de la rubrique

Formule C – 790 €

FRAIS D'INSCRIPTION)

Et je joins mon chèque d'acompte de 150 € par personne à l'ordre de Choeur & Création.

ASSURANCE-ANNULATION :

OUI NON

Si OUI, je joins un chèque, indépendant du chèque d'acompte, d'un montant de € (3,5% du prix de la formule choisie)

Mon âge :

J'ai 18 ans et plus

Moins de 18 ans, adulte responsable :

Mon pupitre :

Soprano

Alto

Ténor

Basse

Choix du support de travail (un seul choix) :

Je souhaite recevoir un CD de travail avec les partitions

Je souhaite recevoir les fichiers de travail au format MP3 à l'adresse électronique ci-dessus. Partitions par la poste.

Covoiturage : *j'accepte que mon numéro de téléphone soit donné à d'autres choristes inscrits afin d'envisager un covoiturage pour se rendre au stage. La liste comportera le nom, localité et téléphone des choristes volontaires et ne sera diffusée qu'à eux :*

OUI NON

Signature (l'adulte responsable pour les moins de 18 ans) :

Par ma signature, j'accepte que d'éventuelles photographies soient prises lors du stage, sur lesquelles je suis susceptible de figurer, et j'autorise Choeur & Création à exploiter une photo de groupe, sur laquelle je figurerais, à des fins de promotion de futurs stages ou de restitution musicale de ceux-ci. Par ma signature j'atteste également avoir pris connaissance des éventuelles conséquences financières d'un désistement sans avoir souscrit l'assurance annulation.